

Lettre de Lausanne

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **3 (1903-1904)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

de retourner à elle, pendant que l'ermite, s'accrochant à la croix, cherche à la ramener à son devoir. La jeune femme invoque le nom de leur petite fille mais se voyant repoussée, finit par se jeter au bas de la montagne, pendant que l'ermite prie pour le salut de son âme. Changement. L'on se retrouve au chevet du mourant qui est reconru par la jeune fille et qui l'embrasse en disant « mon père », tandis que l'ami ferme les yeux du mourant en lui pardonnant. — La musique est suave, discrète et mélodieuse. C'est dommage qu'elle manque d'originalité. J'y ai cru reconnaître une série de français modernes. Le compositeur a, sans doute, beaucoup de talent et sa musique a fait l'impression voulue, mais il est encore dans l'école de Liszt et gagnerait à devenir plus individuel. C'est pourtant, je le répète, un musicien de talent, et nous n'en avons pas trop. Il faut recueillir avec soin les œuvres nouvelles qui s'offrent.

Agda of WETTERSTEDT.



Lettre de Lausanne.

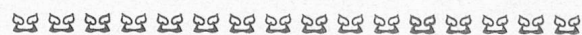
L'événement capital de notre année musicale a été la création du nouvel orchestre symphonique. Lausanne possède actuellement grâce à la généreuse initiative d'un véritable philanthrope, un orchestre complet, de bonne qualité et bien dirigé. Cet orchestre s'est fait entendre tout l'été, soit au Kiosque d'Ouchy, soit au Casino, soit à l'abbaye de l'Arc, soit au cercle Beau-Séjour. Nous pouvons grâce à lui compter sur une série de bons concerts d'abonnement cet hiver. Les mercredis de la Maison du peuple ont repris et retrouvent leur vogue habituelle.

Ce n'est pas ici la place de parler du *Festival Vaudois*. Il en est question ailleurs. Le succès de cette entreprise a révélé à Lausanne l'existence de ressources chorales jusqu'ici insoupçonnées et le désir a été ressenti de divers côtés de profiter de l'occasion pour fonder à nouveau dans notre ville une chorale mixte. Des projets sont dans l'air; attendons.

On parle déjà d'une audition du *Requiem* de G. Fauré.

Parmi les musiciens annoncés pour le courant de l'hiver, on cite les noms de Mlle H. Luquiens, du quatuor tchèque de Mlle Marcelle Pregi, de la célèbre chapelle des chanteurs de St-Gervais.

Revenons un moment à l'orchestre. M. Suter croit pouvoir affirmer que pour rendre viable l'institution de l'orchestre, il faudrait trouver annuellement la somme de 35,000 fr. Il fait appel dans ce but à la générosité des amis de la musique et a ouvert une souscription de parts de 25, 50, et 100 fr. jusqu'ici, une moitié à peine de la somme nécessaire a été souscrite. Qu'il me soit permis de profiter de l'occasion de cette lettre pour recommander chaudement les souscriptions de parts à tous ceux que leur position de fortune met à même de consacrer annuellement une certaine somme à l'encouragement des arts. L'initiative de M. A. Suter devrait être encouragée. On n'ose guère songer à ce qu'il adviendrait de la musique à Lausanne si au bout de l'année d'essais pour laquelle M. Suter s'est porté garant le nouvel orchestre devrait être licencié. Espérons pour l'honneur de la ville que nous n'en serons pas réduits à cette extrémité.



La Musique à Genève

Depuis notre dernière chronique, il s'est passé trois mois environ pendant lesquels les solistes de concert ont chômé aussi bien pour leur repos bien mérité que pour celui du public genevois qui en avait grand besoin. Seuls les concerts d'orgue à St-Pierre, destinés surtout aux étrangers, s'il faut en croire les grandes affiches imprimées en anglais, ont trois fois par semaine convié les amateurs à la musique noble et sérieuse. C'est que M. Otto Barblan, le distingué organiste, n'entend pas se laisser séduire par les nouvelles écoles d'orgue, très discutables, et il tient haut et ferme le drapeau de la pure tradition, celle des Bach et consorts. Par sa